

## **RAPPORT N° 556 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 9 AOÛT 2026**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période allant du 1<sup>er</sup> au 8 août 2026. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, cinq (5) personnes ont été assassinées dans les provinces de Burunga, Butanyerera et Gitega et quatre (4) autres ont été grièvement blessées dans des attaques à la grenade dans les provinces de Butanyerera et Gitega.

### **1. Violation du droit à la vie**

- Le lundi 3 août 2026, dans la nuit, vers 21 heures, Blaise Riyazimana et son fils, Noël Gakizakimana, ont été assassinés lors d'une attaque perpétrée à leur domicile familial, situé sur la colline de Nyagoba, dans la commune de Karusi, province de Gitega. L'épouse de la victime, Aline Murekerisoni, ainsi que leurs deux filles, Jeanine Yihamashi et Bénigne Niyonkuru, ont été grièvement blessées et évacuées vers le centre de santé de Kiranda, avant d'être transférées à l'Hôpital du Cinquantenaire Natwe Turashoboye de Karusi pour y recevoir des soins intensifs.

Selon le témoignage des rescapées, des individus non identifiés ont lancé une grenade dans le domicile au moment où toute la famille était rassemblée autour du souper. Aucun suspect n'a encore été arrêté.

SOS-Torture Burundi appelle les autorités compétentes à ouvrir sans délai une enquête indépendante, impartiale et approfondie afin d'identifier les auteurs de cette attaque, de faire toute la lumière sur les circonstances de ces crimes et de traduire les responsables en justice, conformément à la loi.

- Le mercredi 5 août 2026, dans la journée, le corps sans vie d'Alexis Nduwimana, âgé de 37 ans et père de trois enfants, a été découvert pendu à l'intérieur de sa maison, située sur la colline de Gatongati, dans la commune de Gishubi, en province de Gitega.

Selon des témoins oculaires, le corps d'Alexis Nduwimana, un agronome affecté dans la zone de Kibuye, a été retrouvé pendu à l'aide d'une corde fixée à la charpente de sa maison. Les habitants de la colline de Gatongati estiment qu'il aurait été tué par des individus non encore identifiés, avant que son corps ne soit pendu afin de simuler un suicide.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture, sans délai, d'une enquête indépendante, crédible, impartiale et approfondie afin d'identifier les auteurs de ce crime, de faire toute la lumière sur les circonstances de sa mort et de traduire les responsables en justice, conformément à la loi.

- Le mercredi 5 août 2026, dans la nuit, un homme de 67 ans, identifié sous le nom d'Anicet Misago, a été assassiné lors d'une attaque à la grenade perpétrée à son domicile, situé sur la colline de Mugongo, dans la zone de Kimeza, commune de Busoni, province de Butanyerera. Son épouse, grièvement blessée lors de l'attaque, a été évacuée vers l'hôpital régional de Mukenke pour y recevoir des soins intensifs.

Selon des sources locales, cette attaque serait liée à des soupçons de sorcellerie fondés sur des conflits fonciers.

SOS-Torture Burundi appelle les autorités policières et judiciaires à ouvrir une enquête immédiate, indépendante, impartiale et approfondie afin d'identifier les auteurs de cet assassinat, de faire toute la lumière sur les circonstances de ce crime et de traduire les responsables en justice, conformément à la loi.

- Le jeudi 6 août 2026, dans la journée, le corps sans vie d’Emmanuel Bukuru, âgé de 46 ans, a été découvert dans une brousse, sur la colline de Butezi de la commune de Musongati, dans la province de Burunga, à quelques kilomètres de la frontière burundo-tanzanienne.

Selon des membres de sa famille, le corps d’Emmanuel Bukuru, qui était en état de décomposition avancée, portait une corde autour du cou. D’après eux, les individus qui l’ont assassiné auraient voulu simuler son suicide afin de brouiller les pistes et de compliquer les investigations ultérieures.

Ils affirment qu’Emmanuel Bukuru était porté disparu depuis le 30 juillet 2026, date à laquelle il était rentré de Tanzanie, où il travaillait pour subvenir aux besoins de sa famille.

SOS-Torture Burundi appelle les autorités compétentes à ouvrir sans délai une enquête indépendante, impartiale et approfondie afin d’identifier les auteurs de cet assassinat, de faire toute la lumière sur les circonstances de ce crime et de traduire les responsables en justice, conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.